



RÉDUIRE LES ACCIDENTS LIÉS AUX INTERVENTIONS SUR VÉHICULE À L'ARRÊT

Lors de sa journée de travail, un conducteur réalise de multiples opérations manuelles sur son véhicule: attelage, ouverture/fermeture de portes, bâchage, arrimage et sanglage, béquillage...

Les contraintes physiques liées à ces tâches ont des conséquences sur la santé des conducteurs et l'entreprise: absentéisme, turn-over, perte de temps, désorganisation...



Vos objectifs en tant que chef d'entreprise : éviter les accidents, réduire les risques d'inaptitude

COMMENT FAIRE ?

- Impliquez les salariés pour qu'ils vous fassent part des difficultés rencontrées chez les clients, des dysfonctionnements liés aux équipements et des bonnes pratiques observées sur le terrain.
- Tenez compte de toutes ces informations pour enrichir votre document unique.
- Mettez en œuvre des actions de prévention ■ organisationnelles, ◆ techniques et ● humaines.
- Informez les salariés des actions mises en œuvre.

QUELQUES EXEMPLES DE SOLUTIONS PRATIQUES

- 1 Protocole de sécurité à jour : réalisé conjointement sur site, définissant les zones sécurisées dédiées aux phases de bâchage, sanglage...
- 2 Marquage, balisage des zones de circulation pour limiter les risques de collision
- 3 Entretien et nettoyage des sols pour limiter les risques de chutes de plain-pied
- 4 Béquillage motorisé, porte-rideau arrière électrique, chaînage automatique, bâchage motorisé, rideaux latéraux rigides, commandes déportées... : équipez vos véhicules pour limiter les contraintes physiques (*exemples issus de la brochure INRS ED 6189*) !
- 5 Innovations des constructeurs, carrossiers et équipementiers (options sur véhicule neuf ou en seconde monte) : tenez-vous informé !
- 6 Remise en main des nouveaux matériels mis à disposition, accompagnée des explications de fonctionnement et d'utilisation
- 7 Chaussures de sécurité protégeant les chevilles et gants souples pour ne pas gêner la prise

En partenariat avec :



ED 6226 • © INRS 2015



Des solutions pour passer rapidement à l'action :
www.inrs.fr/trm